

# Chapitre 1

## Commentaire d'introduction par la vérificatrice générale

### **Contenu**

Le volume IV rend compte de nos audits financiers .....	3
Remerciements.....	7

# Commentaires d'introduction par la vérificatrice générale

## **Le volume IV rend compte de nos audits financiers**

*La province bénéficie  
d'une opinion sans  
réserve*

## **Observations de la vérificatrice générale sur l'état des finances de la province**

*Les récents progrès  
sont encourageants,  
mais il faut quand  
même prendre  
certaines mesures*

- 1.1 Le présent volume de notre rapport traite de points découlant des audits financiers de la province et de ses organismes de la Couronne pour l'exercice clos le 31 mars 2017.
- 1.2 Le 22 août 2017, j'ai signé avec plaisir une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés 2017 de la province du Nouveau-Brunswick. Une opinion sans réserve, aussi appelée « opinion favorable », indique que les états financiers de la province sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.
- 1.3 Je trouve encourageants les indices de progrès financier repérés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, dont :
  - les améliorations importantes au chapitre des indicateurs de durabilité à court terme;
  - la diminution du déficit, passant de 260,5 millions de dollars en 2016 à 118,9 millions de dollars en 2017;
  - le déficit de 2017 qui était inférieur au déficit de 246,1 millions de dollars prévu au budget de 2017;
  - l'augmentation de la dette nette d'année en année, passée de 541,4 millions de dollars en 2016 à 167,4 millions de dollars en 2017.
- 1.4 Quoique les récents progrès s'avèrent encourageants, nous demeurons préoccupés par la situation financière à long terme de la province. Une mise en garde est nécessaire car la réduction du déficit est largement attribuable à l'augmentation des recettes fiscales provinciales lors d'une période où les dépenses ont aussi augmenté.

1.5 Les états financiers du 31 mars 2017 de la province représentent le neuvième déficit annuel consécutif. De plus, les prévisions du gouvernement indiquent que ce déficit se poursuivra jusqu'en 2020-2021. La province s'est endettée davantage pour aider à financer ces déficits. Bien que l'augmentation de la dette nette provinciale (passif total moins actifs financiers) de 2016 à 2017 se chiffre à 167,4 millions de dollars, l'augmentation de la dette consolidée (obligation de la dette réelle) pendant la même période est de 875,8 millions de dollars.

1.6 Nous encourageons la province, en plus de prendre des mesures pour remédier au déficit annuel, à fixer et à atteindre des objectifs de contrôle et de réduction de la dette.

### **Présentation des prestations de retraite dans les états financiers consolidés de la province**

1.7 Je demeure préoccupée par l'omission des renseignements détaillés sur chacun des régimes de retraite dans les états financiers de la province. En 2014 et pour les exercices antérieurs, cette information figurait dans les notes afférentes aux états financiers de la province. Nous croyons que les renseignements sur les régimes et les allocations de retraite devraient être inclus tous les ans pour chacun des régimes afin que les lecteurs des états financiers de la province disposent de renseignements plus détaillés et transparents.

1.8 Ainsi, nous avons inclus ces renseignements au chapitre 2 afin de garantir qu'ils seront accessibles au grand public. Nous avons également présenté une recommandation au chapitre 3 pour que ces renseignements figurent aux états financiers de la province dans les années à venir. Je suis heureuse que le contrôleur s'est engagé à effectuer ce changement au cours de l'exercice 2017-2018.

### **Importance de l'achèvement dans les délais prévus des audits financiers et des rapports annuels publics**

1.9 Encore une fois cette année, nous avons remarqué que certains organismes de la Couronne ne déposent pas leurs rapports publics dans le délai prévu. Par le passé, nous avons formulé des commentaires sur le retard de dépôt public du rapport annuel de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick. Cependant, nous remarquons que certains autres organismes de la Couronne (ceux dont nous effectuons l'audit chaque année ou que nous avons récemment examinés selon le principe de rotation) n'ont pas encore rendu compte de leurs résultats annuels 2016 ou publié leurs rapports annuels 2016 en respectant les délais prévus. Nous

abordons la question en profondeur aux chapitres 3 et 4.

**1.10** Il faut tout de même présenter les états financiers et les rapports annuels même après un tel délai suivant la fin de l'exercice financier. Par contre, le processus perd beaucoup de l'importance que lui confère le public et les autres utilisateurs de cette information lorsque le délai prévu n'est pas respecté. Nous encourageons fortement tous les organismes de la Couronne à satisfaire avec célérité à leurs obligations en matière de rapports financiers annuels.

**La VG encourage la publication en temps opportun des états financiers audités de la province avant les élections de septembre 2018**

**1.11** Il est particulièrement important que la province publie ses comptes publics en temps opportun l'année prochaine car l'élection provinciale approche en septembre 2018. Les états financiers audités constituent l'une des principales mesures qui permettent au public d'évaluer le rendement du gouvernement par rapport à la gestion financière des ressources publiques. La pièce 1.1 fournit des détails sur les dates antérieures d'achèvement de l'audit ainsi que la publication des états financiers audités par le gouvernement. J'encourage la publication en temps opportun des états financiers audités de 2017-2018 de la province avant les prochaines élections en septembre 2018.

*Pièce 1.1 – États financiers audités de la province du Nouveau-Brunswick – Dates antérieures d'achèvement de l'audit et publication par le ministre des Finances*

<b>États financiers audités de la province du Nouveau-Brunswick – Dates antérieures d'achèvement de l'audit et publication par le ministre des Finances</b>			
<b>31 mars</b>	<b>Date de l'opinion d'audit (Date d'achèvement)</b>	<b>Date de la publication par le ministre des Finances</b>	<b>Date de l'élection provinciale</b>
2017	22 août 2017	28 septembre 2017	s.o.
2016	27 septembre 2016	30 septembre 2016	s.o.
2015	29 septembre 2015	30 septembre 2015	s.o.
2014	17 juillet 2014*	23 juillet 2014*	22 septembre 2014
2013	4 octobre 2013	16 octobre 2013	s.o.
2012	9 août 2012	14 août 2012	s.o.
2011	12 août 2011	16 août 2011	s.o.
2010	30 juillet 2010*	13 août 2010*	27 septembre 2010
2009	21 août 2009	28 septembre 2009	s.o.
2008	14 août 2008	26 septembre 2008	s.o.

Source: Tableau créé par le VGNB

\*année électorale (publication comparativement anticipée)

**Renouvellement  
des systèmes  
d'importance  
critique**

**1.12** Au cours de nos audits financiers, nous examinons certains des systèmes de technologie de l'information de la province. En général, les systèmes examinés sont fondés sur les aspects d'importance critique des données financières et du traitement de l'information, comme le traitement de la paie, le traitement des paiements et les systèmes de rapports financiers.

**1.13** Encore une fois cette année, nous souhaitons souligner les observations suivantes :

- un système (pour le service de la paie des enseignants et du personnel des districts scolaires) est désuet et risque de faire défaut;
- deux systèmes (pour le service de la paie des fonctionnaires et pour les paiements de fournisseurs de la province) ne bénéficient plus de services de soutien intégraux;
- certains systèmes redondants à SNB (trois systèmes de rapports financiers et trois systèmes de traitement de la paie) causent des inefficacités dans le traitement des renseignements financiers;
- le financement pour le nouveau système de planification des ressources d'entreprise a été approuvé au budget 2017 – 2018 et le processus d'évaluation des résultats de demande de propositions est en cours.

**Les faiblesses  
actuelles au chapitre  
de la TI pourraient  
avoir des  
conséquences de  
taille**

**1.14** Les faiblesses au chapitre de la TI pourraient avoir des conséquences de taille, comme les suivantes :

- le traitement rapide de la paie de la province pourrait être à risque si aucune mesure n'est prise pour régler les problèmes continus;
- il pourrait y avoir des répercussions sur la prestation de services;
- la disponibilité des renseignements financiers pour la prise de décisions ou à d'autres fins pourrait être à risque;
- des ressources inutiles sont mises à contribution dans des systèmes d'exploitation inefficaces.

***Le gouvernement devrait accorder la priorité au remplacement des infrastructures de TI vieillissantes et à risque***

**Remerciements**

**1.15** Nous sommes d'avis que le gouvernement devrait accorder la priorité au remplacement des infrastructures de TI vieillissantes et à risque afin de s'assurer que les systèmes d'importance critique soient toujours fonctionnels pour la prestation continue des services essentiels aux contribuables du Nouveau-Brunswick.

**1.16** Notre bureau est reconnaissant de la collaboration soutenue que nous recevons des ministères et des organismes du gouvernement dans le cadre de nos travaux d'audit financier.

**1.17** Je tiens à remercier tous les membres du personnel de mon bureau pour leur travail acharné et leur dévouement. Ils forment un petit groupe de professionnels déterminés à s'acquitter du mandat du bureau et à présenter un rapport de qualité à l'Assemblée législative. Le rapport que nous présentons aujourd'hui est le produit d'un effort collectif auquel chaque membre de l'équipe a grandement contribué.



Kim MacPherson, CPA, CA, IAS.A  
Vérificatrice générale